

Agefi Groupe SA
Rapport
de gestion
2004

L'AGEFI

•••direction du groupe
17 rue de Genève ••1002 Lausanne
tél. +41 21 331 41 41 ••fax +41 21 331 41 40
••www.agefi.com

Sommaire

- 3** LE BILLET DU PRÉSIDENT
- 4** L'ORGANIGRAMME DE L'AGEFI
- 5** LES ORGANES DU GROUPE
- 6** LE RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 8** LA RÉDACTION
- 10** LE MARKETING
- 12** LA PUBLICITÉ
- 14** LA CORPORATE GOVERNANCE
- 19** L'AGEFI EN CHIFFRES
- 21** LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2004 D'AGEFI GROUPE SA
- 37** LES COMPTES ANNUELS
- 42** LES PRODUITS DE L'AGEFI

Une place à part



Charles Poncet
Président du conseil
d'administration
d'Agefi Groupe

Dire que l'année 2004 a été difficile pour la presse suisse relèverait du truisme. De toutes parts, une conjonction de difficultés liées à la publicité, à un lectorat fluctuant et à l'apparition constante de nouveaux produits, dont certains visent à conquérir le lecteur par leur gratuité, ont eu pour conséquence que la tâche n'était pas facile.

Notre équipe s'en est acquittée le mieux possible, maintenant le cap et assurant par un travail quotidien acharné la qualité constante et renouvelée de *L'Agefi*, son originalité et aussi, à l'occasion, l'impertinence dont il faut savoir faire preuve à l'égard de nos autorités. Il n'a échappé à personne que *L'Agefi* contient, aujourd'hui comme hier, la seule lecture originale de la crise financière profonde dans laquelle se débattent plusieurs cantons romands. Nous sommes aussi les seuls à proposer à nos lecteurs une vision politique claire: *L'Agefi* défend l'économie libérale, la libre concurrence, la rigueur budgétaire, les baisses d'impôt. Elle est opposée à l'augmentation tentaculaire des appareils d'Etat et à la déresponsabilisation des individus, qui en résulte inmanquablement. *L'Agefi* ne se croit pas obligée de satisfaire chacun pour gagner des lecteurs, travers qui a valu à certains de nos concurrents des pertes récurrentes, qu'ils ont eu bien de la chance de pouvoir combler avec l'argent de leurs actionnaires: nous sommes, quant à nous, et nous resterons un quotidien de droite libérale sans complexes, ne comptant que sur lui-même, sur ses lecteurs et sur ses annonceurs pour prospérer dans un marché difficile.

J'exprime ici, au nom du conseil d'administration, notre profonde gratitude à tous nos collaborateurs et à nos collaboratrices: dans une année difficile, émaillée d'événements déplaisants dont je dirai un mot ci-dessous, ils ont donné à notre Groupe une démonstration de fidélité et d'amitié que nous n'oublierons pas et dont nous tirerons les conclusions économiques qu'elle appelle dès que nous en aurons de nouveau les moyens.

Pendant l'exercice écoulé, Pierre Veya, rédacteur en chef de *L'Agefi*, est soudainement venu exiger de moi

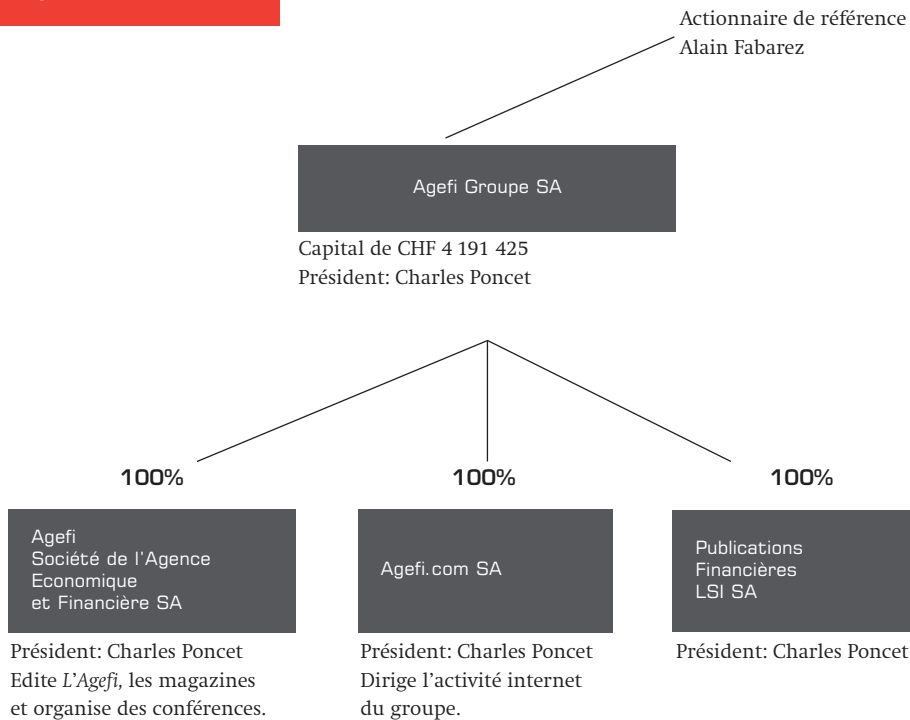
que le Groupe Agefi se sépare d'Alain Fabarez car, à ses yeux, seul M. Veya aurait été capable de diriger notre journal. Il exigeait également que les actions de notre administrateur délégué lui fussent cédées pour un prix dérisoire. Le propos était si grotesque que j'ai d'abord cru à une plaisanterie, mais il fallut me rendre à l'évidence lors de l'entretien que j'eus avec M. Veya: notre collaborateur était sérieux et ne percevait pas le ridicule de sa démarche. Sans doute, selon un processus bien connu et souvent décrit dans le monde de la psychanalyse, avait-il été pris d'un soudain et impérieux besoin de «tuer le père». Votre conseil d'administration n'a bien sûr pas jugé utile de donner suite à cette étrange démarche, retenant que les réelles qualités professionnelles de M. Veya n'en faisaient cependant pas un entrepreneur et que seule la main ferme qui l'avait guidé jusque-là lui avait permis d'arriver à la rédaction en chef de *L'Agefi*. Nous avons donc accepté sa démission et celle de M. Garessus. Je leur souhaite à tous les deux une heureuse fin de carrière au service du quotidien *Le Temps*.

Le marché publicitaire ne s'améliore guère et c'est donc vers la qualité du journal que nous avons centré nos efforts. La nouvelle formule rencontre un accueil enthousiaste de nos lecteurs comme de nos annonceurs et *L'Agefi* maintient sa place à part dans le paysage médiatique suisse, marqué par un conformisme croissant. Notre groupe ne craint pas la concurrence, qui, conformément à nos idées libérales, nous paraît au contraire être gage de progrès, d'imagination et de créativité. Tout au plus souhaitons-nous qu'elle s'exerce toujours par des moyens loyaux.

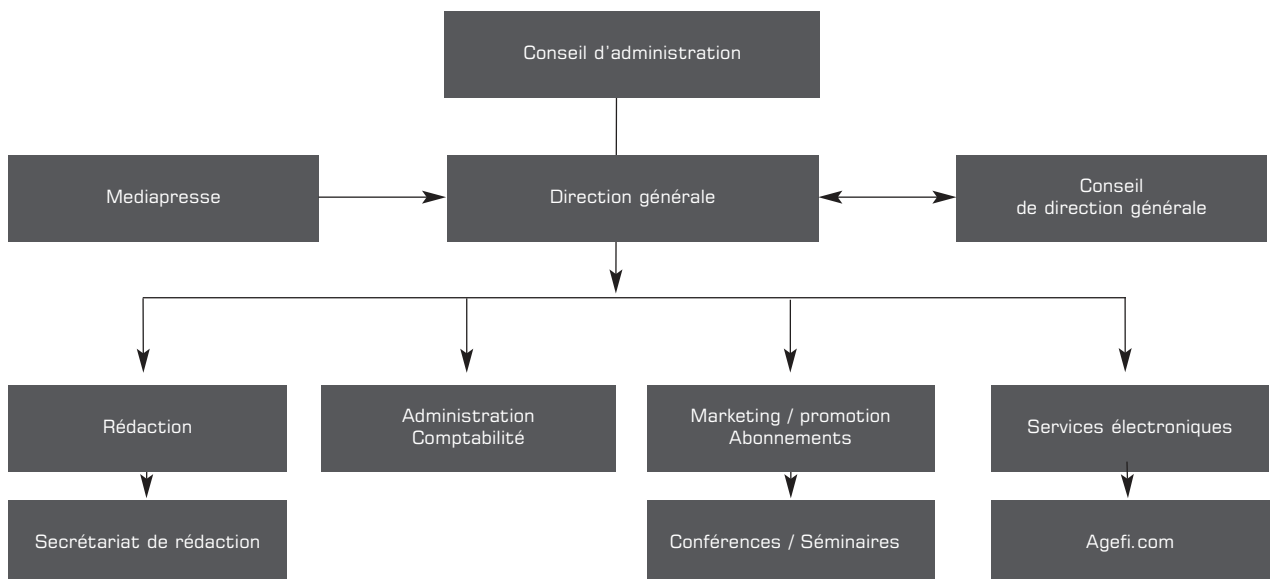
Nous entrons dans une période qui sera décisive pour l'avenir de notre Groupe. La navigation ne se fera pas sans périls et lorsque les obstacles s'accumulent, il n'est pas possible de garantir qu'ils seront toujours surmontés. Nous pensons cependant qu'il est nécessaire que les Suisses francophones continuent de disposer d'un journal de place financière indépendant, solide et sérieux. C'est ce à quoi nous continuerons de consacrer nos efforts cette année.

•••Charles Poncet

Organigramme du Groupe



Organigramme général



Les organes de L'Agefi



Charles Poncet



Alain Fabarez



Georges Blum



Claude Haegi



Robert Pennone

Agefi groupe SA, Lausanne

Conseil d'administration

Charles Poncet	<i>Président</i>
Robert Pennone	<i>Vice-président</i>
Alain Fabarez	<i>Administrateur délégué</i>
Georges Blum	<i>Administrateur</i>
Claude Haegi	<i>Administrateur</i>
	<i>Réviseur des comptes:</i>
	<i>Ernst & Young</i>

Agefi, Société de l'Agence économique et Financière SA, Lausanne

Conseil d'administration

Charles Poncet	<i>Président</i>
Alain Fabarez	<i>Administrateur délégué</i>
Georges Blum	<i>Administrateur</i>
Claude Haegi	<i>Administrateur</i>
Robert Pennone	<i>Administrateur</i>
	<i>Réviseur des comptes:</i>
	<i>Ernst & Young</i>

Agefi.Com SA, Genève

Conseil d'administration

Charles Poncet	<i>Président</i>
Robert Pennone	<i>Vice-président</i>
Alain Fabarez	<i>Administrateur délégué</i>
Georges Blum	<i>Administrateur</i>
Claude Haegi	<i>Administrateur</i>
	<i>Réviseur des comptes:</i>
	<i>Ernst & Young</i>

Publications Financières LSI SA, Genève

Conseil d'administration

Charles Poncet	<i>Président</i>
Robert Pennone	<i>Vice-président</i>
Alain Fabarez	<i>Administrateur délégué</i>
Georges Blum	<i>Administrateur</i>
Claude Haegi	<i>Administrateur</i>
	<i>Réviseur des comptes:</i>
	<i>Ernst & Young</i>

Le rapport du conseil d'administration

C'est un bilan très contrasté que doit livrer le conseil d'administration à l'analyse des comptes et de la situation d'Agefi Groupe, en ce début 2005. Très contrasté car, il ne faut pas se le cacher, les comptes de 2004 sont mauvais et même exceptionnellement mauvais. A l'opposé, la situation du groupe est toujours aussi saine et prometteuse, malgré un environnement qui n'a cessé de se dégrader pour la presse suisse en général, économique en particulier. Agefi Groupe a su tenir le cap dans ce maelström des affaires.

Le point d'orgue de l'année se situe, sans conteste, le 4 juin 2004 avec la mise en place de la nouvelle formule. Ce jour est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de *L'Agefi*. Le passage au papier saumon, la mise en perspective de l'actualité via la photographie, le recours à deux cahiers au lieu d'un, une maquette moderne et agressive ont su montrer le dynamisme et la réactivité de votre groupe. Cette formule novatrice a été unanimement saluée par nos lecteurs, les professionnels des médias et de la publicité. C'est donc une nouvelle ère qui s'est ouverte pour *L'Agefi* le 4 juin.

En parallèle, nous avons continué de développer *Perso*, le supplément hebdomadaire du vendredi qui s'attache au bien-être de nos lecteurs et à leurs finances personnelles. Nouvelle maquette également pour *L'Agefi Services*, le support mensuel thématique. Tout comme pour *AM*, *L'Agefi Magazine*, sous la houlette de Danielle Hennard, dont le succès, au fil des années, ne se dément pas. Quant à Simone Riesen, elle a pris les rênes de *L'Agefi Evasion* qui bénéficiera d'une maquette relookée pour la rentrée. Sans oublier le *Swiss Financial Year Book* qui permet à la communauté financière suisse de retrouver les siens.

Autre bonne nouvelle, Gérald Le Meur a repris, au début de l'année 2005, la responsabilité du marketing du Groupe Agefi. Ce grand professionnel a, auparavant, travaillé chez Publicitas, l'agence Grey, MQI Initiative et Publicis et continue de collaborer avec le lab consulting. Quant à l'équipe rédactionnelle, elle est toujours dirigée par Christophe Roulet, secondé par Gian Pozzy et Sylvie Gardel qui ont été nommés durant

l'année 2004 rédacteurs en chef adjoints. L'ensemble de l'équipe est donc resté en place, fidèle au poste. Avec Frédéric Sidler au service informatique, qui travaille actuellement sur une mouture remodelée du site web de *L'Agefi* qui devra être mise en place ces prochaines semaines. Un site www.agefi.com sur le modèle des portails les plus modernes. Un site qui devrait permettre à nos lecteurs et à l'ensemble de la communauté financière et économique suisse de se retrouver sur www.agefi.com. Rolande Voisard et Georges Gard au contrôle des comptes. Idem pour le conseil d'administration avec Charles Poncet à sa tête et la même équipe, Robert Pennone, Georges Blum et Claude Haegi en poste depuis 1999.

L'année dernière, à cette même place, nous vous avons fait savoir notre opinion sur les départs d'Emmanuel Garessus et de Pierre Veya. Comme par le passé, où nous avons décidé de ne pas nous servir de nos colonnes pour descendre dans l'arène, nous ne changeons pas d'attitude malgré les attaques réitérées et frontales d'Edipresse et de Ringier contre Agefi Groupe et son management. Nous attirions votre attention sur le fait que le conseil d'administration de *L'Agefi* ne resterait pas sans réagir. Nous avons donc agi et déposé une plainte pour concurrence déloyale contre Ringier et Edipresse ainsi que les journalistes qui ont commis ces articles. La plainte est actuellement sur le bureau du juge à Genève. D'autre part, nous avons demandé à la COMCO de réexaminer le dossier de la recapitalisation du *Temps* qui s'est faite, selon nous, sur des déclarations fallacieuses. Voilà. Il fallait le dire.

A côté de ce volet prometteur en terme d'avenir, force est de constater que cette 54^e année de l'histoire de la vie du groupe a été mauvaise quant aux chiffres puisque l'année se solde sur une perte d'exploitation de 1,7 million. Elle s'explique, en grande partie, par le lancement de la nouvelle formule. Pas par une diminution du chiffre d'affaires de la société. Le chiffre d'affaires brut a en effet progressé de 3,73% à 13,9 millions. Les charges d'exploitation ont cependant plus fortement augmenté pour passer à 12,8 millions,



Alain Fabarez
Administrateur délégué
et directeur général
des rédactions
d'Agefi Groupe

en progression de 5%. La situation de la société est cependant toujours saine, puisque le total des fonds propres se chiffre à 3,4 millions, alors qu'Agefi Groupe n'a aucune dette, aucun emprunt et aucun engagement, si ce n'est ceux de ces baux à loyer. A l'exception également de la dette sur abonnements mais qui est dans la logique comptable de tout groupe de presse.

Le conseil d'administration et la direction de L'Agefi ont, bien entendu, réagi à la dérive des comptes de 2004. Un plan de réduction des coûts a été mis en place au début de cette année. Ce plan, qui n'entame en rien la qualité rédactionnelle, le visuel ou l'impact de tous les médias du groupe Agefi, apportera une réduction des charges pour 2005 de plus de 1 million et de plus de 1,5 million en 2006.

Autre aspect réjouissant, le budget 2005 est à nouveau positif puisque, selon les prévisions du management de la société, il devrait déboucher sur un bénéfice entre 280 et 395 mille francs, avec une progression du chiffre d'affaires entre 5,7% et 7% et une diminution des charges entre 7,5% et 7,1%. Ce budget s'étaie sur les résultats d'exploitation du premier trimestre 2005 qui font apparaître une amélioration du résultat des comptes de quelque 400 mille francs entre le premier trimestre 2004 et celui de 2005.

Autant de facteurs qui laissent présager d'un avenir positif pour notre groupe.

•••Info

Alain Fabarez •• tél. +41 21 331 41 41
fax +41 21 652 10 10 •• e-mail: fabarez@agefi.com

La métamorphose de *L'Agefi*

Dans un contexte morose pour la presse suisse, souligné par une croissance économique molle et des dépenses publicitaires en quasi-stagnation, le quotidien *L'Agefi* n'en a pas moins vécu une année riche en rebondissements et en nouveaux projets. Le renouvellement de la rédaction en chef, accompagné d'un renforcement de l'équipe de rédaction, a été notre premier souci. Pour assurer une couverture pertinente de l'actualité et la continuité du travail d'information tant dans les domaines politique et scientifique qu'économique et financier, nous nous sommes attachés à réunir les compétences indispensables aux différentes tâches d'analyse, d'investigation et de compte-rendu fiable des événements quotidiens.

S'il est une étape essentielle qui a marqué notre exercice 2004, c'est toutefois la nouvelle formule du journal. Après un temps de gestation, la décision a été prise de mener ce chantier à terme avant l'été. S'en est suivi un travail acharné durant les premiers mois de l'année, mené en étroite collaboration avec le bureau de graphisme JBA à Paris et son directeur Philippe Bissière, auteur de la nouvelle maquette de *L'Agefi*. Le résultat a été en tout point à la hauteur de nos attentes avec le lancement, début juin, du quotidien dans son nouvel habit. En fait de nouvelle formule, il s'agissait pour l'ensemble de la rédaction d'une véritable métamorphose.

Du papier blanc, le journal est passé à la couleur saumon, propre aux grands quotidiens internationaux de l'économie et de la finance. Le traitement de l'actualité a été entièrement repensé, mieux hiérarchisé par thématiques, avec une mise en valeur rehaussée des points forts de *L'Agefi*, à savoir ses capacités d'enquête, de synthèse et d'explication des grands moments qui dictent l'information. De nouvelles rubriques ont également été introduites, notamment la page «Eclairage», sorte d'ouverture analytique sur le monde et ses mutations en cours. Autres innovations d'importance: l'introduction d'infographies et de graphiques illustrant les principaux articles et surtout celle de la photographie, comprise comme un élément supplé-

mentaire d'information apportant une nouvelle identité forte à *L'Agefi*. La «Une» du journal en est d'ailleurs l'exact reflet. Depuis sa première parution le 4 juin 2004, la nouvelle formule du journal n'est pas restée complètement figée, bien au contraire. Dans un deuxième temps, nous avons entièrement réaménagé le deuxième cahier du quotidien consacré à la finance, doté d'une nouvelle rubrique «Investir», et dans la foulée modifié la deuxième page du journal pour y apporter un agenda exhaustif des manifestations et rendez-vous tant suisses qu'internationaux de la semaine à venir.

Grâce à cette évolution, non seulement dans la forme mais également dans le fond, *L'Agefi* n'a jamais aussi bien répondu à son objectif de journal de référence d'essence libérale «indispensable à votre quotidien». En ce sens, nous avons renforcé nos liens avec la communauté financière helvétique et internationale qui alimente nos colonnes de points de vue pertinents. Dans le même ordre d'idée, nous avons reconduit notre accord exclusif avec Breakingviews, agence londonienne d'analyses financières, et enrichi celui qui nous lie à Project Syndicate, un projet éditorial réunissant près de 200 signatures prestigieuses, Prix Nobel, membres de banques centrales, économistes renommés, professeurs de hautes écoles, etc.

De cette mutation profonde menée sur l'ensemble de l'année 2004, il ressort un quotidien plus nerveux, élégant, centré sur les événements clés et plus que jamais décidé à affronter l'avenir en tant que représentant d'une presse indépendante après ses 55 ans d'existence.

En d'autres termes, *L'Agefi* a passé le cap difficile de ce début de millénaire où la presse économique a finalement subi les mêmes affres qu'un monde financier marqué par la débâcle des grandes bourses de la planète. Le quotidien sort toutefois renforcé de cet exercice grâce aux aménagements apportés au journal pour le rendre plus professionnel et mieux ciblé sur les intérêts d'un lectorat exigeant en matière d'informations économiques et financières. Si les comptes n'ont pas



Christophe Roulet
Rédacteur en chef

exactement suivi les efforts réalisés sur le plan rédactionnel, cela tient essentiellement au fait que le lancement de la nouvelle formule s'est accompagné d'investissements conséquents dans la promotion du titre et de la notoriété de *L'Agefi*. Les nouveaux projets en tiennent également compte, notamment en matière informatique et dans le renouvellement de notre site internet. Dans les mois à venir, il s'agira donc pour l'ensemble de l'équipe rédactionnelle du journal de continuer sur cette lancée qui a vu le titre gagner en qualité, servi par une maquette qui le distingue de la presse généraliste romande. *L'Agefi* le mérite bien et nos lecteurs aussi.

•••Christophe Roulet

2004: l'année de tous les défis

2004 était une année charnière pour le Groupe Agefi. Si l'on voulait résumer la somme des activités de cette période, elle se traduirait par un seul défi: le lancement et l'affirmation de la nouvelle formule de *L'Agefi*. Tous les efforts humains et techniques ont été mis en œuvre pour réussir ce pari audacieux dans un marché pourtant âpre et concurrentiel. Une nouvelle couleur porteuse des valeurs économiques et financières, un chemin de lecture plus clair, une lisibilité accrue, des repères plus précis pour nos lecteurs, l'originalité de notre traitement de l'information, nos opinions fortes, sont autant de facteurs consistants qui auront contribué au développement d'une haute valeur ajoutée autant sur le plan du contenu que du contenant de *L'Agefi*.

Tous les constats finaux convergent donc aujourd'hui pour affirmer que ce changement fut des plus salutaires et des plus positifs. Pour nos lecteurs tout d'abord. Les abonnés classiques restent très attachés à leur titre et «l'effet» nouvelle formule n'a fait qu'amplifier encore leur satisfaction. Ainsi ce n'est pas moins de 83% de nos abonnés qui se déclarent entièrement ou globalement satisfaits de *L'Agefi* et 91% de citer qu'ils renouvelleraient leur abonnement sans hésitation.

Pour nos annonceurs ensuite, à qui nous rendons un hommage sincère pour une progression de 17,3% de notre volume publicitaire par rapport à l'exercice 2003 (source ASSP). Dans un marché baissier, notre nouvelle formule aura dopé la confiance et la vigueur de nos annonceurs pour nous permettre d'obtenir une croissance significative de nos revenus dès le mois de juin et ce pour le reste de l'année. *L'Agefi* confirme ainsi son statut de journal économique et financier de qualité, indépendant et libéral, au positionnement unique et exclusif sur le marché romand de la presse. Succès en matière de chiffres, succès en matière d'estime: la nouvelle formule aura joué à plein pour notre produit étendard. En parallèle, les résultats de la dernière étude d'audience de la REMP - Mach Leader - démontrent que nous possédons encore la meilleure affinité (820) sur le segment envié des leaders romands. Notre

taux de pénétration sur cette cible se stabilise à 12,3% alors qu'il s'évalue à 16,9% sur l'univers plus restreint mais hautement symbolique des top leaders.

Nous restons persuadés que nous pourrions encore améliorer ces résultats au regard des tendances actuelles qui situent toujours la presse - sur la cible des leaders - comme le premier organe d'informations sur un événement de l'actualité (46%) et à l'identique, comme le premier média à être consulté pour chercher des analyses ou des commentaires particuliers (55%). L'audience des médias imprimés touchant à plus de 83% les groupes cibles les plus représentatifs des domaines de la finance, de l'économie et du management. Ces faits nous permettent d'observer que notre catégorie de presse se situe bien dans une croissance stable.

Pour conforter ces éléments, les habitudes de lecture, comme la majorité de nos actes de consommation des médias, se tournent toujours plus vers des contenus thématiques plutôt que généralistes. *L'Agefi*, considéré à juste titre comme un «outil» performant en matière de gestion de biens financiers, institutionnels ou personnels, s'inscrit parfaitement dans cette mouvance. La spécialisation, l'expertise, la proximité, la créativité et l'esprit d'initiative, sont autant de valeurs à défendre et qui se retrouvent au quotidien dans *L'Agefi*. La crédibilité du regard de *L'Agefi* sur un monde en constante mutation n'est plus à prouver: parce l'économie gagne constamment en vitesse, l'analyse doit être un réflexe quotidien et c'est bien ce que propose notre journal. *L'Agefi* est également un lien indissociable des communautés économiques de notre marché. *L'Agefi* veut donc se situer au cœur des enjeux économiques romands et nationaux - des secteurs traditionnels aux nouveaux savoirs. Cette crédibilité se prolonge également sur l'image de la publicité au travers de *L'Agefi* puisque 51% des leaders - soit la plus large majorité - déclarent que la communication diffusée par les journaux ou la presse spécialisée demeure la plus plausible. Nous ne voulions pas néanmoins oublier que l'ère des convergences était toujours d'actualité. Nos synergies entre le triptyque «paper - web - happenings» auront-elles aussi fortement augmentées en 2004. Le développement de 25% du trafic sur notre site de référence - cumul journalier des «hits» - en est la preuve irréfutable. Il nous faut donc poursuivre dans cette voie et fertiliser encore nos actions de fusion entre le off et on line, entre notre quotidien et nos magazines fortement complémentaires.

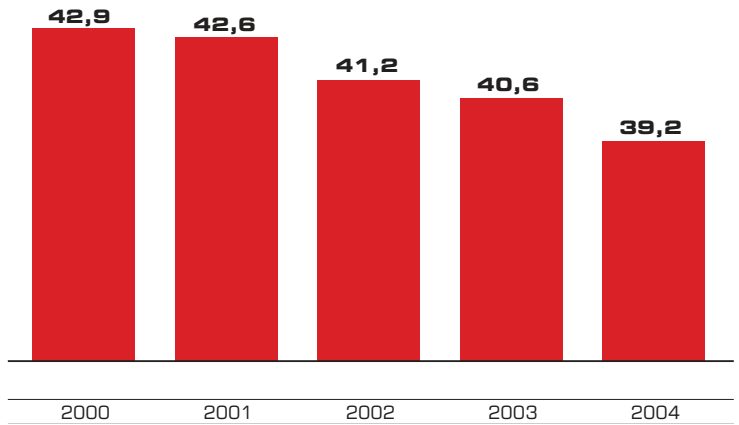
Si notre bilan stratégique s'avère positif, il nous faut néanmoins continuer à conquérir de nouveaux lecteurs. Nos taux de pénétration doivent progresser grâce à une meilleure visibilité de notre marque. L'économie fait aujourd'hui partie intégrante de notre culture. Assumons que nous saurons trouver de nouveaux gisements de lectorat qui nous permettront de valider notre promesse que *L'Agefi* est indispensable au quotidien de nos lecteurs.

•••Gérald Le Meur

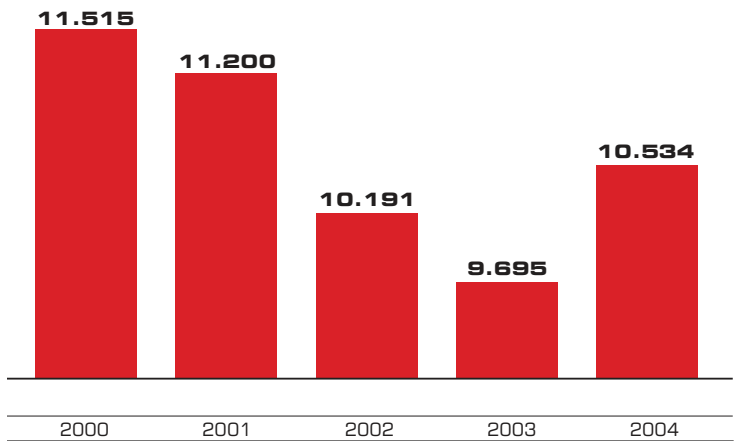


Gérald Le Meur
Directeur du marketing

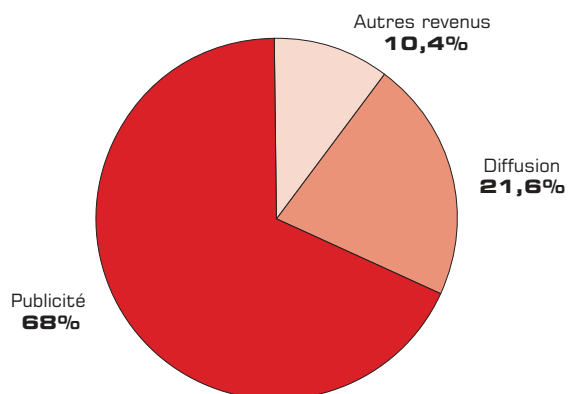
Pages
La pagination
est restée stable.



Tirage
Le tirage est reparti
à la hausse grâce
à la nouvelle formule.



**Répartition
du chiffre d'affaires**
Peu de variations d'une année
sur l'autre dans la répartition
du chiffre d'affaires.



Agir plutôt que réagir

On nous promettait une reprise pour 2004... on nous la promet désormais pour 2005... Force est de constater (et honnêtement on s'y attendait un peu) que le marché publicitaire souffre, tous médias confondus et ceci à l'échelle mondiale. Face à cette cruelle réalité, les différents médiums et agences commencent à prendre des mesures et font preuve de ressources jusqu'ici insoupçonnées.

En effet, plutôt que de faire valoir l'éternel argument financier (rabais exceptionnels, baisse des honoraires, suppression des frais techniques...), les acteurs de la profession ont choisi de mettre en avant L'INNOVATION. On perçoit effectivement un regain de créativité, tant au niveau des agences de publicité que des médias eux-mêmes. Si l'avenir semble être au cross-media et au retour sur investissements, les supports publicitaires proposent un florilège d'offres innovatrices et d'études ad hoc permettant aux annonceurs d'optimiser leur visibilité et de mieux cerner l'impact de leur communication. Il n'est désormais pas rare d'observer, par exemple, des offres mêlant presse et TV, ennemis jusqu'alors jurés. A défaut de reprise, le marché a au moins fait preuve de fierté et préfère aujourd'hui agir plutôt que réagir.

Cette INNOVATION, L'Agefi l'a anticipée via le lancement d'une formule totalement remaniée. Elle a fortement contribué à asseoir sa suprématie auprès des acteurs de l'univers de la presse financière et économique, mais a aussi permis un regain d'intérêt auprès de lecteurs périphériques, jusqu'alors rebutés par l'aspect peu avenant de l'ancienne mouture.

Le travail est cependant loin d'être terminé. Lorsque l'on connaît les exigences des annonceurs quand aux performances des médias utilisés (tirage, lectorat et pénétration), l'on se rend compte que nous ne sommes qu'aux prémices du chemin menant à la réussite. Afin d'accélérer le mouvement, la collaboration entre le service marketing de L'Agefi et celui de sa régie publicitaire a débouché sur la création d'offres calibrées, visant tantôt des marchés spécifiques (horlogers, sociétés cotées en bourse, immobilier, formation...), tantôt les

principaux annonceurs helvétiques. De ce côté-là, sachez également que votre régie publicitaire vous réservera des INNOVATIONS encore plus pertinentes et surprenantes pour 2005.

Côté bilan, laissons les chiffres parler... Grâce aux facteurs conjugués du lancement de cette nouvelle formule et des efforts réalisés par la force de vente de Mediapresse, nous obtenons la médaille d'or de la meilleure progression du volume publicitaire en 2004 en Romandie avec 17,3% de mieux que l'année passée (source: ASSP). Nous figurons également sur le podium national, derrière *20 Minuten Bern* et *Tagblatt der Stadt Zürich*. Le tout dans un marché global régressant de 4,9% et sur un secteur de la presse économique stable (-0,3%).

Pour 2005, faire mieux sera un grand défi. Nous nous réjouissons de le relever en attaquant l'ennemi «récession» à coup de nouveautés, de créativité, d'alliances et surtout d'INNOVATIONS, désormais maître mot en ces années moroses.

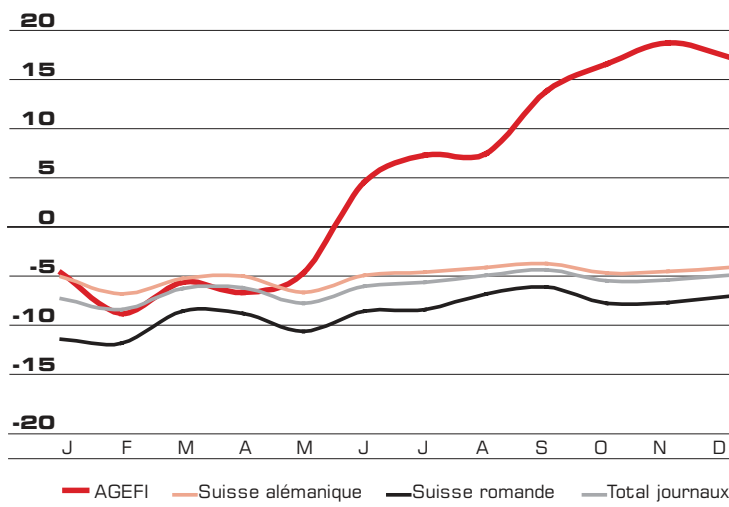
•••Olivier Bloch



Olivier Bloch
Directeur général
de Mediapresse, régie
publicitaire de L'Agefi

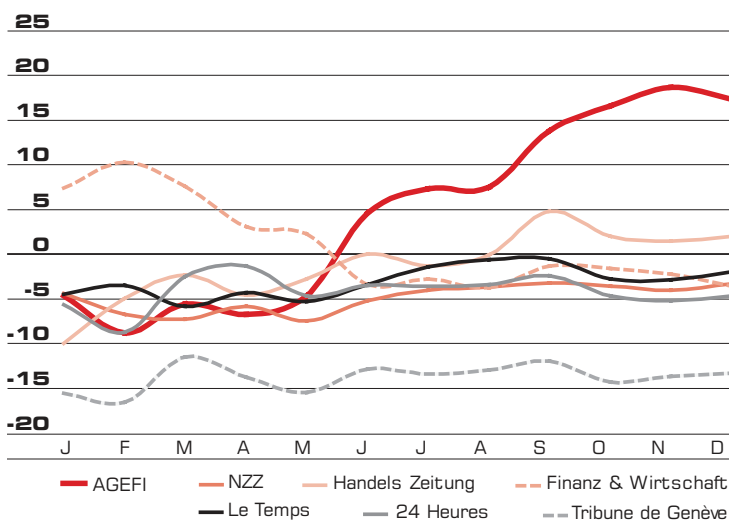
**Evolution cumulée
du volume publicitaire 2004
par rapport à 2003 en %**

Une forte augmentation du volume publicitaire de *L'Agefi* (+17,3% par rapport à 2003) alors que dans un même temps, le marché romand régressait de 7,1%.
(Source ASSP)

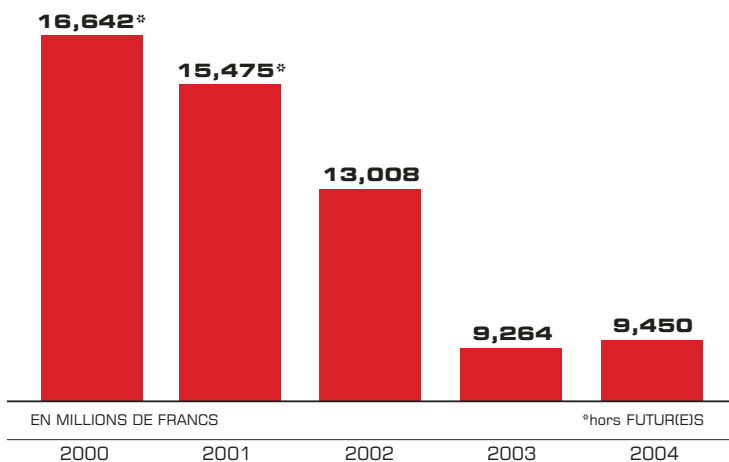


**Evolution cumulée
du volume publicitaire
en 2004 par rapport à 2003 en %**

L'Agefi: une progression spectaculaire dans un marché figé.
(Source ASSP)



**Chiffre d'affaires
des cinq dernières années**
Légère reprise
du chiffre d'affaires.



Corporate governance

Cette section sur la corporate governance a été rédigée en conformité avec les exigences de la «Directive concernant les informations relatives à la corporate governance» établie par la SWX Swiss Exchange et entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2002.

Structure du groupe et actionnariat

Le Groupe Agefi (ci-après le «Groupe») est actif dans l'édition et la publication de journaux ainsi que dans la transmission d'informations financières via internet. Agefi Groupe SA, la société mère du groupe, est une société anonyme domiciliée au 17, rue de Genève à Lausanne (Suisse). Les actions de la société sont cotées à la Bourse suisse - SWX (numéro ISIN CH00124881909). Au 31 décembre 2004, la capitalisation boursière s'élevait à CHF 22,6 millions.

L'organigramme et la structure du groupe sont présentés en page 4 du rapport de gestion ainsi que dans la note 2 de l'annexe relative aux comptes annuels consolidés. L'essentiel du chiffre d'affaires et du résultat du groupe est réalisé par Agefi, Société de l'Agence Economique et Financière SA, Lausanne, filiale détenue à 100% par Agefi Groupe SA.

Les principaux actionnaires du groupe sont:

Actionnaire	Nombre de titres	%
Alain Fabarez	320 000	38,17
Kairos Fund	114 494	13,66

Structure du capital

Au 31 décembre 2004, le capital-actions d'Agefi Groupe SA s'élevait à CHF 4 191 425, soit 838 285 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 5.-. La structure du capital social, du capital conditionnel et des options en circulation est décrite dans la note 7 de l'annexe relative aux comptes annuels consolidés. Durant les trois derniers exercices, Agefi Groupe SA a augmenté son capital-actions par l'exercice de droits d'options des administrateurs et collaborateurs comme suit:

Année	Nombre d'actions	Valeur nominale en CHF
2002	-	-
2003	3 895	19 475
2004	6 180	30 900

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions. Les actions, acquises en bourse ou hors-bourse, passent à l'acquéreur au moment du transfert. Il n'existe aucune restriction de transfert de titres d'Agefi Groupe SA. Toutefois, la société dispose d'un délai de vingt jours pour se prononcer sur la reconnaissance de l'acquéreur. Si la société ne refuse pas la reconnaissance de l'acquéreur, ce dernier est réputé reconnu comme actionnaire avec droit de vote. Tant que l'acquéreur n'a pas été reconnu par la société, il est inscrit au registre des actions comme actionnaire sans droit de vote.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Agefi Groupe SA comprend les membres suivants:

Charles Poncet, (première élection en juin 1999) président, membre non exécutif, nationalité suisse. Charles Poncet, avocat de formation, est associé dans l'étude d'avocat ZPG Ziegler, Poncet, Grumbach, Carrard, Luscher. Il est également ancien conseiller national et ancien député au Parlement genevois.

Alain Fabarez, (première élection en mai 1993) administrateur délégué, membre exécutif, également directeur général des rédactions. De nationalité française, Alain Fabarez est économiste de formation. Il a commencé sa carrière en tant que rédacteur à L'Agefi France. Arrivé en Suisse pour faire l'audit de L'Agefi Suisse, qui venait d'être reprise par L'Agefi France, il en a ensuite pris la direction. Directeur général de L'Agefi jusqu'en 1993, il a alors pris le contrôle du groupe qui était détenu alors par l'Expansion en France. Depuis cette date, il assume le management du groupe. Depuis son introduction en bourse en juillet 1999,

il contrôle environ 40% du capital. Alain Fabarez est également administrateur d'Academy et Finance SA à Genève et d'Investissima SA à Lausanne, deux sociétés dans lesquelles Agefi Groupe a des participations. Il n'exerce aucun autre mandat ailleurs.

Georges Blum, (première élection en juin 1999) membre non exécutif, nationalité suisse. Georges Blum est docteur en droit et licencié ès Sciences économiques et commerciales de l'Université de Lausanne. Il a effectué l'essentiel de sa carrière auprès de la Société de Banque Suisse, aujourd'hui UBS SA. Il fut nommé président du directoire en 1993 puis président du conseil d'administration en 1996. Il exerce aujourd'hui une activité de consultant et d'administrateur de sociétés. Georges Blum est président des conseils d'administration de 4M Technologies Holding SA à Yverdon et de Tetral SA à Lutry. Il est également membre du conseil d'administration de Tetra Laval Group à Pully.

Claude Haegi, (première élection en juin 1999) membre non exécutif, nationalité suisse. Economiste de formation, Claude Haegi a été membre du conseil exécutif de la Ville de Genève de 1983 à 1989, en charge du Département des Finances et des Services généraux. De 1989 à 1997, il a été membre du Gouvernement de la république et du canton de Genève en charge du Département de l'intérieur, des affaires régionales et européennes de l'environnement et du logement. Depuis 1998 il exerce des fonctions d'administrateur et/ou président de sociétés et de fondations. Il est également consultant-expert auprès du Conseil de l'Europe.

Claude Haegi est vice-président de la Société Bancaire Privée SA à Genève. Il est également administrateur du Groupement Européen d'Intérêt Economique du Tunnel du Mont-Blanc à Courmayeur et des SIG Services Industriels de Genève à Genève.

Robert Pennone, (première élection, juin 1999) vice-président, membre non exécutif, nationalité suisse.

Expert-comptable diplômé, Robert Pennone a exercé les fonctions de directeur central d'ATAG Ernst & Young (société dont il était également administrateur) et de managing director d'Ernst & Young M+A Europe. De 1996 à 1999, il fut directeur général de l'activité banque d'affaires de la banque Marquard Cook & Cie SA, Genève. De 1979 à 1983 il fut président de l'ordre des experts-comptables de Genève.

Il est administrateur de Compagnie Financière Tradition, Lausanne, et président de RSI Securities à Genève. Robert Pennone est président de Fidgroupe, Genève et un des fondateurs de GEM Global Estate Managers SA, Granges-Paccot. Il est également président de Pennone & Partners SA, Genève société avec laquelle Agefi Groupe SA a conclu un contrat de liquidité en vertu duquel elle confie mandat à la société d'exercer une activité de market making sur ses propres actions.

Les membres du conseil d'administration sont élus pour une année et sont rééligibles. Les conseils d'administration des filiales détenues à 100% par Agefi Groupe SA, soit Agefi, Société de l'Agence Economique et Financière SA à Lausanne, d'Agefi.com SA à Genève et de Publications Financières LSI SA à Genève, sont composés des mêmes membres que la société mère.

Le conseil d'administration se réunit en moyenne quatre fois par année. La durée moyenne des séances est de quatre heures. Des séances extraordinaires, soit formelles, soit par conférence téléphonique, peuvent avoir lieu durant l'année. Le conseil exerce la surveillance et le contrôle direct de la direction. Durant ses séances, le conseil revoit les activités du groupe sur la base de tableaux de bord opérationnels. Une fois par année au moins, le réviseur est invité à participer à une séance du conseil durant laquelle il fait part du résultat de ses travaux.

Direction générale

La direction générale du Groupe Agefi est composée des personnes suivantes:

Christophe Roulet, après avoir passé sa maturité classique à Engelberg (OW) et obtenu une licence ès lettres à l'Université de Genève, est entré comme journaliste stagiaire à *L'Hebdo* en 1989. Il a ensuite poursuivi son cursus professionnel à *L'Agefi* depuis 1991, puis au *Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne* dès 1998 où il a assumé durant deux ans la responsabilité du *Jeudi Economie*, supplément hebdomadaire du quotidien genevois. Suite à la fusion entre le *Journal de Genève* et le *Nouveau Quotidien*, il a été engagé au *Temps* en 1998 avant de rejoindre une nouvelle fois *L'Agefi* en 2001. Depuis février 2004, il est membre de la rédaction en chef du quotidien économique et financier.

Gérald Le Meur, de nationalité française. Présent depuis plus de 23 ans sur la scène de la publicité et des médias suisses et internationaux, Gérald Le Meur est le fondateur et directeur de l'agence stratégique le lab consulting en charge désormais, ad personam, du marketing du groupe Agefi. Après avoir suivi des études secondaires et supérieures de langue et de commerce en France et à Genève, Gérald Le Meur a rejoint le groupe Publicitas en 1982 en qualité de gestionnaire de budgets puis de responsable du service média de la succursale de Genève. En 1986, il devient directeur média de l'agence Grey Switzerland à Genève et travaille particulièrement sur des comptes nationaux importants tels que Procter & Gamble, Visa International. Dès 1989 il devient directeur adjoint de l'agence conseil en média Initiative SA aux côtés de M. Vincent Banderet. Pendant dix ans, il développera cette entité qui deviendra rapidement la première agence média de Suisse et dirigera son intégration au sein du groupe international CIA Media Network. En 2000 il deviendra directeur des stratégies pour l'agence de communication Publicis Lausanne où il sera en charge notamment de budgets comme L'Oréal, Garnier et Nestlé Suisse. Il revient en 2002 dans le groupe Mediaedge:cia en qualité de directeur de la division stratégique le lab consulting. Il supervise le «management buy-out» de cette dernière qui devient indépendante en septembre 2004.

Diplômé du brevet de technicien en publicité, il est également enseignant et responsable de cours à la SAWI DirCom et Polycom, expert pour les examens fédéraux PCM et DirCom sous l'égide de l'OFIAMT et assume également la vice-présidence de la Fédération romande de publicité.

Frédéric Sidler a rejoint *L'Agefi* en mars 2004. De nationalité suisse, il a obtenu un diplôme d'architecte à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Assistant au Laboratoire d'infographies de l'EPFL, il a travaillé au siège suisse de Broadvision, avant de rejoindre Excelis à Gland en tant que consultant. Depuis mars 2004, il assume la direction des services électroniques de *L'Agefi* et, à ce titre, dirige l'informatique du groupe, ses processus de fabrication ainsi que le site internet.

Georges Gard, de nationalité suisse. Expert-comptable diplômé et associé de la société Pennone & Partners SA, Genève, Georges Gard assume la fonction de directeur financier sur la base d'un contrat de service conclu entre Agefi Groupe SA et Pennone & Partners SA (anciennement Fidutec Fiduciaire SA). Georges Gard a travaillé durant huit ans auprès de Ernst & Young SA à Genève et à Zurich avant de rejoindre Pennone & Partners SA en 1995. Les termes et conditions du contrat qui lie Pennone & Partners SA et Agefi Groupe SA sont décrits dans la partie «rémunération, participations et prêts».

Rolande Voisard, de nationalité suisse. Après avoir obtenu un CFC d'employée de commerce à Porrentruy, Rolande Voisard a toujours travaillé en tant que comptable dans diverses sociétés. Elle a rejoint *L'Agefi* en 1991 où elle occupe le poste de responsable administratif et comptable.

Rémunération, participations et prêts

Le conseil d'administration fixe lui-même la rémunération de ses membres non exécutif, laquelle consiste en indemnités forfaitaires annuelles. Le montant total

de ces indemnités pour l'exercice 2004 s'élève à CHF 62 000. La rémunération la plus élevée des administrateurs non exécutifs s'élève à CHF 17 000, hors options mentionnées ci-dessous. La rémunération des membres de la direction générale est fixée par le membre exécutif du conseil d'administration. A l'exception de la mise à disposition d'une voiture de société, aucune indemnité n'est accordée à Alain Fabarez, membre exécutif du conseil d'administration. Il perçoit un salaire annuel de CHF 260 000 et ne participe pas au plan de stock-options de la société. La rémunération totale des membres de la direction générale s'élève à CHF 618 182.

Conformément à la décision d'augmentation conditionnelle prise par l'assemblée générale le 25 mai 1999, un droit d'option sur des actions nominatives cotées en bourse d'une valeur nominale de CHF 5.- est octroyé à tels membres du conseil d'administration et collaborateurs de Agefi Groupe SA ou de ses filiales que le conseil d'administration désigne. Chaque option donne droit à la souscription d'une action d'Agefi Groupe SA. Les droits d'options sont octroyés par le conseil d'administration sur la base de critères liés à la performance, aux fonctions, aux niveaux de responsabilité et à la rentabilité. Le prix d'exercice des options a été fixé par le conseil d'administration à CHF 5.-. Ce prix vaut pour les collaborateurs en place à la date d'introduction en bourse de la société et ne peut être modifié pendant les cinq prochaines années. A réception de la notification d'octroi, les options peuvent être exercées, au plus tard le 31 décembre de l'année en cours. Les droits d'options non exercés cessent de déployer leurs effets conformément à l'article 10 alinéa 4 des statuts d'Agefi Groupe SA. L'historique des options octroyées et exercées depuis l'introduction en bourse est détaillé dans la note 7 de l'annexe relative aux comptes annuels consolidés. Durant l'exercice 2004, 2 750 options ont été distribuées aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction. Au 31 décembre 2004, les membres du conseil d'administration et de la direction détenaient les actions suivantes d'Agefi Groupe SA:

	Actions	Options
Membre exécutif		
du conseil d'administration	320 000	–
Membre non exécutif		
du conseil d'administration	2 850	–
Membres de la direction	1 775	–

Au 31 décembre 2004, un montant de CHF 75 182 était dû par l'administrateur exécutif du groupe (2003: CHF 37 600). Ce montant a été remboursé le 19 avril 2005.

Les honoraires payés durant les exercices 2004 à la société Pennone & Partners SA, Genève, se détaillent comme suit:

- contrat de liquidité des actions Agefi Groupe SA (propres actions): CHF 10 000
- contrat de sous-traitance de la fonction de directeur financier: CHF 48 000

Ces contrats ont été conclus pour une durée indéterminée et peuvent être résiliés en tout temps par chacune des parties.

Pennone & Partners SA est entièrement détenue par Gem Global Estate Managers SA, Granges-Paccot.

L'Etude ZPG conduit diverses procédures pour le compte du Groupe Agefi ou lui donne occasionnellement des conseils juridiques. A ce titre, elle a perçu des honoraires de CHF 56 000 pendant l'année 2004.

Droits de participation des actionnaires

Est seul considéré comme actionnaire à l'égard de la société celui qui est inscrit au registre des actions. La société a délégué à la S.A.G. SIS Aktienregister AG à Olten, la tenue du registre des actions. Selon l'article 16 des statuts, chaque action inscrite au registre des actions de la société avec droit de vote donne droit à une voix.

Sous réserve des dispositions contraires de la loi, l'assemblée générale prend ses dispositions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les acquéreurs d'actions

nominatives qui en font la demande sont inscrits au registre des actions comme actionnaires avec droit de vote, s'ils déclarent expressément avoir acquis ces actions nominatives en leur propre nom et pour leur propre compte. Si des personnes ne déclarent pas expressément dans leur demande d'inscription qu'elles détiennent les actions pour leur propre compte, le conseil d'administration pourra néanmoins les inscrire au registre des actions comme actionnaires avec droit de vote, à condition que ces personnes aient conclu un accord concernant leur statut avec le conseil d'administration. Aucune personne ou groupe de personnes ne sont inscrites au registre des actions avec droit de vote pour plus de 10% du capital-actions nominatif inscrit au registre du commerce. Cette restriction d'inscription vaut également pour les actions détenues à titre fiduciaire. Toutefois, Alain Fabarez est autorisé à continuer à détenir jusqu'à 40% des actions de la société (détenue existante lors de l'entrée en bourse). Il est inscrit au registre des actions et exerce le droit de vote à due concurrence. Conformément à l'article 699 al. 3 CO, des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale d'un million de francs peuvent requérir par écrit l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. De même, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 10% au moins du capital-actions peuvent requérir la convocation de l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée vingt jours au moins avant la date de la réunion, par une publication dans *L'Agefi* ou par lettre recommandée adressée à tous les actionnaires si ceux-ci sont connus. Doivent être mentionnés dans la convocation les objets portés à l'ordre du jour ainsi que les propositions du conseil d'administration et des actionnaires qui ont demandé la convocation de l'assemblée ou l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

Prises de contrôle et mesures de défense

Quiconque, directement, indirectement ou de concert avec des tiers, acquiert des titres qui, ajoutés à ceux

qu'il détient, représentent plus de 33 1/3% du capital-actions nominatif inscrit au registre du commerce doit présenter une offre portant sur tous les titres de la société.

Le prix offert doit être au moins égal au cours de bourse et ne doit pas être inférieur de plus de 25% au prix le plus élevé payé par l'offrant pour des titres de la société visée dans les douze derniers mois.

Organe de révision

Conformément aux dispositions statutaires, l'assemblée générale des actionnaires d'Agefi Groupe SA élit chaque année un organe de révision et un réviseur des comptes de groupe. Le 14 mai 2004, l'assemblée générale a réélu Ernst & Young SA, Genève comme organe de révision et réviseur des comptes de groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2004. Mike Sills, réviseur responsable chez Ernst & Young SA, travaillait auparavant pour Arthur Andersen SA et supervise la révision des comptes annuels statutaires et des comptes consolidés d'Agefi Groupe SA depuis 1999.

Pour l'exercice 2004, les honoraires de l'organe de révision pour l'ensemble du Groupe Agefi se sont élevés à CHF 101 000.

Une fois par année au moins, le réviseur est invité à participer à une séance du conseil durant laquelle il fait part du résultat de ses travaux.

Politique d'information

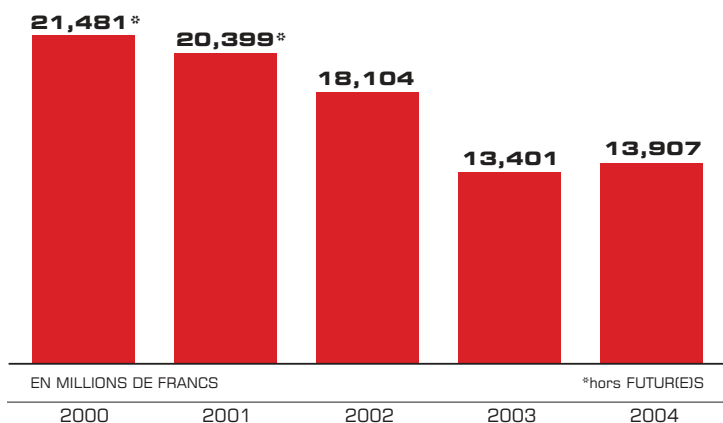
Agefi Groupe SA communique ses résultats consolidés sur une base semestrielle. Par ailleurs, elle communique sur tous les événements susceptibles d'avoir une influence sur son cours. Les rapports de gestion annuels, les résultats semestriels ainsi que les communiqués de presse sont disponibles sur le site internet www.agefi.com.

L'assemblée générale des actionnaires pour l'exercice 2004 aura lieu au Mandarin Oriental Hôtel du Rhône à Genève le 19 mai 2005 à 11h00.

L'Agefi en chiffres

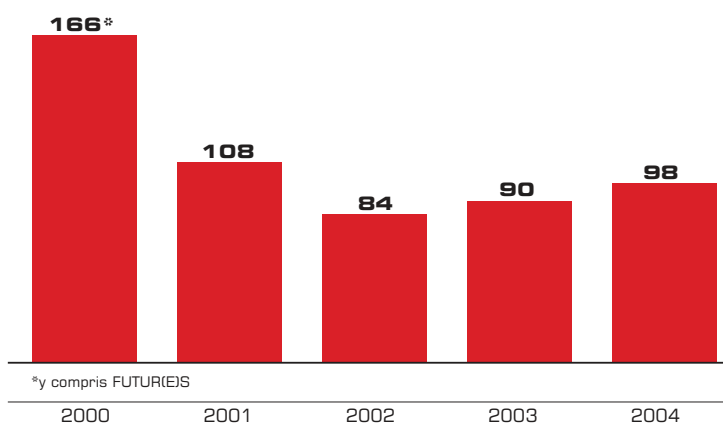
Chiffre d'affaires Agefi

Légère reprise
du chiffre d'affaires.



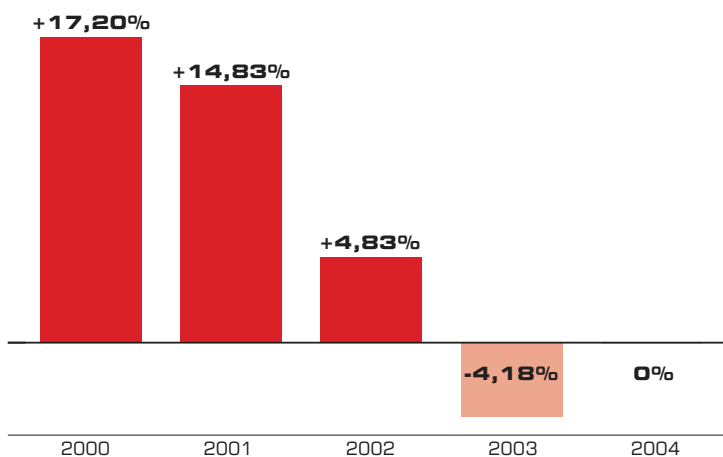
Collaborateurs

La direction de L'Agefi
a souhaité étoffer
son équipe dans le cadre
de la nouvelle formule.



Rédaction

L'Agefi a gardé
une rédaction forte.



Comptes
consolidés
et comptes
annuels

Bilans consolidés aux 31 décembre 2004 et 2003

en francs suisses	Notes	31.12.2004	31.12.2003
ACTIFS			
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations corporelles nettes	3	582 523	887 251
Immobilisation incorporelle nette	4	–	50 000
Participations non consolidées	5	17 000	17 000
Titres mis en équivalence		–	2 528
Autres actifs financiers (net d'une provision de CHF 72 018; 2003: CHF 0.–)	6	62 203	147 349
Impôts différés actifs	8	240 062	280 496
Total des actifs immobilisés		901 788	1 384 624
ACTIFS CIRCULANTS			
Débiteurs (nets d'une provision de CHF 261 908; 2003: CHF 263 837)		1 124 019	1 082 865
Créance actionnaire		75 182	–
Actifs transitoires		191 343	287 678
Disponibilités		3 428 263	5 534 420
Total des actifs circulants		4 818 807	6 904 963
		5 720 595	8 289 587
PASSIFS			
FONDS PROPRES			
Capital-actions	7	4 191 425	4 160 525
Réserve générale		322 500	314 500
Actions propres (Perte)/bénéfice au bilan	7.2	(242 974)	(155 485)
Total des fonds propres		3 362 420	5 219 121
FONDS ÉTRANGERS À LONG TERME			
Impôts différés passifs	8	14 143	70 978
Total des fonds étrangers à long terme		14 143	70 978
FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME			
Fournisseurs		494 204	420 880
Abonnements payés d'avance		1 510 979	1 444 906
Provision pour impôts	8	58 955	888 120
Passifs transitoires		279 894	245 582
Total des fonds étrangers à court terme		2 344 032	2 999 488
		5 720 595	8 289 587

(L'annexe relative aux comptes annuels consolidés fait partie intégrante des comptes consolidés.)

Comptes de profits et pertes consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2004 et 2003

en francs suisses	Notes	2004	2003
CHIFFRE D'AFFAIRES			
Abonnements et kiosques		3 004 504	3 299 440
Publicité		9 450 379	9 264 134
Produits divers		1 451 705	837 794
Chiffre d'affaires brut		13 906 588	13 401 368
Commissions sur ventes en kiosque		(196 771)	(237 349)
Commissions sur publicité		(2 641 131)	(2 517 257)
Chiffre d'affaires net	11	11 068 686	10 646 762
CHARGES D'EXPLOITATION			
Coûts de production		(4 039 003)	(3 585 293)
Salaires et charges sociales	12	(5 242 003)	(5 298 652)
Amortissements		(483 226)	(522 971)
Autres charges d'exploitation		(3 012 686)	(2 784 399)
Total des charges d'exploitation		(12 776 918)	(12 191 315)
Perte d'exploitation des activités continues		(1 708 232)	(1 544 553)
RÉSULTATS FINANCIERS NETS			
	13	3 558	(17 769)
Perte sur société mise en équivalence		(13 828)	(42 472)
Perte avant impôts des activités continues		(1 718 502)	(1 604 794)
Bénéfice net des activités abandonnées	15	-	500 000
Perte avant impôts de l'ensemble des activités		(1 718 502)	(1 104 794)
Impôts	8	(45 982)	215 517
PERTE DE L'EXERCICE		(1 764 484)	(889 277)
BÉNÉFICE AU BILAN AU DÉBUT DE L'EXERCICE		899 581	1 918 984
Attribution à la réserve générale		(8 000)	(24 000)
Vente d'actions propres, nette		(35 628)	(106 126)
(PERTE)/BÉNÉFICE AU BILAN À LA FIN DE L'EXERCICE		(908 531)	899 581
DONNÉES RELATIVES AU RÉSULTAT PAR ACTION			
Le résultat par action calculé sur la base de la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant la période est le suivant:			
en francs suisses - excepté pour le nombre d'actions			
		2004	2003
Perte de l'exercice		(1 764 484)	(889 277)
Perte nette de base et diluée par action		(2,12)	(1,08)
Nombre moyen d'actions en circulation		830 840	824 320
Nombre moyen d'actions en circulation et à émettre (options)		910 555	910 215

Le résultat net dilué par action est calculé en tenant compte des actions à émettre par l'exercice d'options en circulation, soit 79 715 au 31 décembre 2004 et 85 895 au 31 décembre 2003.

(L'annexe relative aux comptes annuels consolidés fait partie intégrante des comptes consolidés.)

Tableaux de flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2004 et 2003

en francs suisses	2004	2003
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte avant impôts des activités continues	(1 718 502)	(1 604 794)
Ajustements pour		
- Dotation aux amortissements	483 226	522 971
- Dotation à la provision pour débiteurs douteux	70 089	16 837
- Dotation à la provision pour dépréciation de titres	-	20 000
- Perte sur société mise en équivalence	13 828	42 472
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT		
(Augmentation)/Diminution des débiteurs	(39 225)	1 108 418
Augmentation de la créance actionnaire	(75 182)	-
Diminution des actifs transitoires	96 335	16 228
(Diminution)/Augmentation des fournisseurs	73 324	(576 661)
(Diminution)/Augmentation des abonnements payés d'avance	66 073	(188 507)
Augmentation/(Diminution) des passifs transitoires	34 312	(209 925)
Impôts sur les bénéfices reçus/(payés)	(891 548)	299 874
Emplois nets provenant d'opérations d'exploitation - activités continues	(1 887 270)	(553 087)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	(128 498)	(112 245)
Augmentation de participation	(11 300)	(13 500)
Autres actifs financiers	13 128	-
Emplois nets d'investissement - activités continues	(126 670)	(125 745)
Gain sur investissement - activités abandonnées	-	500 000
(Emplois)/Ressources nets provenant des activités d'investissement - ensemble des activités	(126 670)	374 255
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	30 900	19 475
(Achat)/Vente d'actions propres - net	(123 117)	151 410
(Emplois)/Ressources nets provenant d'opérations de financement	(92 217)	170 885
DIMINUTION DES DISPONIBILITÉS	(2 106 157)	(7 947)
DISPONIBILITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 534 420	5 542 367
DISPONIBILITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	3 428 263	5 534 420
Intérêts payés	-	(40)
Intérêts reçus	7 791	8 178

(L'annexe relative aux comptes annuels consolidés fait partie intégrante des comptes consolidés.)

Mouvement des fonds propres consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2004 et 2003

en francs suisses	Nombre d'actions	Capital-actions	Réserve générale	Actions propres	Bénéfice(Perte) au bilan	Total
Solde au 1er janvier 2003	828 210	4 141 050	290 500	(413 021)	1 918 984	5 937 513
Augmentation de capital par l'exercice des droits d'option des collaborateurs	3 895	19 475	-	-	-	19 475
Dotation à la réserve générale	-	-	24 000	-	(24 000)	-
Vente d'actions propres, nette	-	-	-	257 536	(106 126)	151 410
Perte sur l'exercice	-	-	-	-	(889 277)	(889 277)
Solde au 1er janvier 2004	832 105	4 160 525	314 500	(155 485)	899 581	5 219 121
Augmentation de capital par l'exercice des droits d'option des collaborateurs	6 180	30 900	-	-	-	30 900
Dotation à la réserve générale	-	-	8 000	-	(8 000)	-
Vente d'actions propres, nette	-	-	-	(87 489)	(35 628)	(123 117)
Perte sur l'exercice	-	-	-	-	(1 764 484)	(1 764 484)
Solde au 31 décembre 2004	838 285	4 191 425	322 500	(242 974)	(908 531)	3 362 420

(L'annexe relative aux comptes annuels consolidés fait partie intégrante des comptes consolidés.)

Annexe relative aux comptes annuels consolidés

1. Activités du Groupe

Le Groupe Agefi (ci-après le «Groupe») est actif dans l'édition et la publication de journaux ainsi que dans la transmission d'informations financières via internet. Agefi Groupe SA, la société mère du groupe, est une société anonyme domiciliée au 17, rue de Genève à Lausanne (Suisse). Les comptes annuels de l'exercice 2004 ont été approuvés par le conseil d'administration lors de sa séance du 28 avril 2005.

2. Principes comptables utilisés

Les comptes annuels consolidés du Groupe sont conformes aux normes comptables internationales (normes IFRS) adoptées par l'«International Accounting Standards Board» (IASB) et aux interprétations des normes IFRS adoptées par le «International Financial Reporting Interpretation Committee» (IFRIC) de l'IASB. Ils sont présentés en francs suisses et établis selon la convention du coût historique.

Les principales méthodes comptables retenues par le Groupe sont les suivantes:

2.1 Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés incluent les comptes de la société mère et des sociétés qu'elle contrôle. Un contrôle est présumé lorsque la société détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote et/ou qu'elle a le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle de l'entreprise afin de bénéficier de ses activités. Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (sociétés associées), en général lorsque celui-ci détient une participation de 20% ou plus sans en avoir le contrôle, sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence. Les soldes et transactions intragroupe ainsi que les résultats latents sont éliminés. Au 31 décembre 2004, les comptes annuels incluent les comptes d'Agefi Groupe SA et des participations suivantes:

Nom	Lieu	Activité	%
Agefi, Société de l'agence économique et financière SA	Lausanne	Edition	100
Agefi Com SA	Genève	Informations financières via internet	100
Publications Financières LSI SA	Genève	Edition	100
Futur(e)s Sàrl	Paris	Edition	100
Academy & Finance SA*	Genève	Organisation de séminaires	22,5

*société mise en équivalence

La société Futur(e)s Sàrl est en liquidation judiciaire. Depuis l'exercice 2001, l'intégration de cette société n'a pas d'impact sur les comptes consolidés.

2.2 Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les sociétés du Groupe sont comptabilisées en monnaie locale au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change postérieurs à la date de transaction sont inclus sous la rubrique gains ou pertes de change dans le compte de profits et pertes.

2.3 Comptabilisation des revenus

Les ventes sont comptabilisées à la date de livraison des produits et des prestations de services, après déduction des rabais et après élimination des ventes intragroupe.

Le Groupe conclut des opérations de contre-affaires, notamment l'échange d'actions de promotions contre des abonnements ou l'octroi d'espaces publicitaires dans ses différentes publications. Lorsque ces transactions sont dissemblables, les produits et les charges sont comptabilisés distinctement dans le compte de profits et pertes à la juste valeur des services rendus.

2.4 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les actifs immobilisés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés et des pertes de valeur durables. La valeur de l'actif est comparée à la valeur actuelle des cash-flows futurs estimés pour cet actif, une éventuelle différence est comptabilisée en perte de valeur si elle est considérée comme durable. Le prix d'acquisition comprend le prix d'achat net ainsi que les frais directs d'acquisition.

L'amortissement est déterminé linéairement en tenant compte d'une durée d'utilisation estimée comme suit:

Mobilier et agencement	7 à 10 ans
Informatique	3 ans
Goodwill et autres actifs incorporels	3 à 5 ans
Autres	3 à 5 ans

2.5 Débiteurs

Les créances découlant de livraisons et de prestations de services sont évaluées à leur valeur nominale. La provision pour perte sur débiteurs est évaluée en fin d'année sur la base d'une analyse des montants impayés à la date de clôture. Les créances irrécouvrables sont sorties du bilan au cours de l'année pendant laquelle elles ont été identifiées.

2.6 Instruments financiers

Tous les actifs financiers, hormis les prêts émis par le Groupe, sont classifiés comme actifs financiers disponibles à la vente. Les gains et pertes sur actifs disponibles à la vente sont enregistrés par le compte de résultat. Les titres et les participations non consolidés pour lesquels aucune valeur de marché n'est disponible sont évalués au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

Certains actifs et passifs financiers tels que les débiteurs, les fournisseurs et les avances reçues et payées sont évalués à leur prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des ajustements de valeur nécessaires.

2.7 Disponibilités

Les disponibilités sont constituées par les avoirs en caisse et en banque à vue, de même que les placements à terme avec des échéances à moins de trois mois. Le Groupe a deux comptes bancaires joints avec la régie publicitaire, Mediapresse Pub SA (2004: CHF 9 189; 2003: CHF 150 000).

2.8 Fonds de pension et indemnités de retraite

Le Groupe dispose d'un fonds de pension pour ses employés conformément aux dispositions en vigueur en Suisse. Ce fonds est administré par un organisme externe. Il est financé par des contributions de l'employeur et des employés fixées en pourcentage des salaires de ces derniers. Il réunit des caractéristiques propres d'un fonds dit de primauté de prestations et est détenu par une fondation collective qui détient les fonds de plusieurs employeurs. Il n'y a aucune séparation des avoirs et des obligations dus d'un employeur à l'autre. Par conséquent, il n'est pas possible de comptabiliser ce fonds comme un fonds à primauté de prestations. Les contributions annuelles sont comptabilisées en charge dans le compte de profits et pertes durant l'exercice auquel elles se rapportent.

2.9 Impôts sur le bénéfice

L'impôt sur le bénéfice est calculé sur la base du résultat effectif de l'année et provisionné dans les comptes.

2.10 Impôts différés

Les impôts différés sont provisionnés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan. Les impôts différés sont évalués en appliquant les taux futurs estimés en vigueur dans les différents cantons concernés. Les principales différences temporaires proviennent des provisions fiscalement admissibles sur débiteurs, ainsi que des pertes fiscales reportables. Un impôt différé actif résultant de pertes fiscales reportables est comptabilisé s'il est probable que des bénéfices imposables futurs seront réalisés sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés; dans le cas inverse, cet actif n'est pas reconnu. La provision pour impôts, essentiellement l'impôt anticipé, qui résulte d'une distribution de dividendes, principalement par les filiales, est comptabilisée uniquement si une intention réelle est constatée d'effectuer un tel versement.

2.11 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le bénéfice de l'exercice par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant la période. Les actions-propres sont déduites dans le calcul de la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation. En ce qui concerne le calcul du résultat dilué par action, le résultat net de l'exercice et la moyenne du nombre d'actions en circulation sont ajustés afin de tenir compte de l'effet dilutif résultant de l'exercice d'options, en partant de l'hypothèse que toutes les options exerçables ayant un effet dilutif sont exercées.

2.12 Options en faveur des collaborateurs et des membres du conseil d'administration

Les options accordées aux collaborateurs et aux membres du conseil d'administration ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés et n'ont pas d'effet sur le résultat.

2.13 Etablissement des états financiers

Pour l'établissement des états financiers, la direction du groupe est amenée à faire des estimations et des hypothèses pouvant avoir des incidences sur les actifs et les passifs, sur la publication des engagements conditionnels à la date du bilan, ainsi que sur les produits et charges de l'exercice. Les résultats effectifs peuvent différer de ces estimations.

3. Immobilisations corporelles nettes

en francs suisses	Informatique	Mobilier et agencement	Autres	Total
VALEUR D'ACQUISITION				
Solde au 1er janvier 2004	1 983 857	1 336 380	976 312	4 296 549
Acquisitions durant l'exercice	15 201	–	113 297	128 498
Solde au 31 décembre 2004	1 999 058	1 336 380	1 089 609	4 425 047
AMORTISSEMENTS CUMULÉS				
Solde au 1er janvier 2004	1 786 505	875 174	747 619	3 409 298
Charge d'amortissement pour l'exercice	94 851	119 429	218 946	433 226
Solde au 31 décembre 2004	1 881 356	994 603	966 565	3 842 524
Valeur comptable nette au 31 décembre 2004	1 117 702	341 777	123 044	582 523

La valeur incendie des actifs immobilisés s'élève à CHF 1 000 000 aux 31 décembre 2004 et 2003.

4. Immobilisation incorporelle nette

en francs suisses	GOODWILL
VALEUR D'ACQUISITION	
Solde au 1er janvier 2004	250 000
Solde au 31 décembre 2004	250 000
AMORTISSEMENTS CUMULÉS	
Solde au 1er janvier 2004	200 000
Charge d'amortissement pour l'exercice	50 000
Solde au 31 décembre 2004	250 000
Valeur comptable nette au 31 décembre 2004	–

L'immobilisation incorporelle représente la valeur nette de l'investissement dans la publication *Swiss Financial Year Book*.

5. Participation non consolidée

La participation non consolidée au 31 décembre 2004 est la suivante:

Nom	Lieu	Activité	%	2004 (CHF)	%	2003 (CHF)
Investissima	Lausanne	Organisation de forum	17,0	17 000	17,0	17 000
				17 000		17 000

6. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent un prêt à une société liée de CHF 122 028 dont la valeur nette est de CHF 50 000 (2003: CHF 135 146).

7. Capital-actions

Au 31 décembre 2004, le capital-actions de CHF 4 191 425 se compose de 838 285 actions nominatives de CHF 5.- chacune, émises et entièrement libérées.

7.1 Capital conditionnel

Le 25 juin 1999, Agefi Groupe SA avait créé un capital conditionnel de CHF 200 000 pour l'émission de 8 000 options en faveur des collaborateurs et des membres du conseil d'administration sur une période de cinq ans. Au cours de chacun des exercices 1999 et 2000, 1 600 options ont été exercées au prix de CHF 25. Au cours de l'exercice 2001, 8 842 options ont été distribuées (842 exercées au prix de CHF 25, et 8 000 exercées au prix de CHF 5.-). Au 31 décembre 2001, suite au split des actions (cinq nouvelles pour une ancienne), le nombre d'options restantes pouvant être distribuées aux collaborateurs s'élevait à 11 790 exerçables au prix de CHF 5.- chacune. Durant l'exercice 2003, 3 895 options donnant droit chacune à une action ont été distribuées et exercées au prix de CHF 5.-. Durant l'exercice 2004, 6 180 options donnant droit chacune à une action ont été distribuées et exercées au prix de CHF 5.-.

Lors de la constitution, avec Class Editori Spa, Milan, de la filiale commune AgefiClass SA (joint venture), Agefi Groupe SA a créé, le 12 avril 2000, un nouveau capital conditionnel de CHF 390 000 au plus destiné à couvrir l'émission de 15 600 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25 chacune. Toutes les options sont conférées à Class Editori Spa, Milan. Le prix d'exercice des options est de CHF 475 chacune, dont à déduire le quart du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements de la société AgefiClass SA, Lausanne. Les options peuvent être exercées à partir de l'année comptable 2000, jusqu'à l'exercice 2006 d'AgefiClass SA. Suite au split des actions (cinq nouvelles actions pour une ancienne), le nombre d'options conférées à Class Editori Spa s'élève à 78 000, au prix de CHF 95 chacune.

Au 31 décembre 2004, le capital conditionnel d'Agefi Groupe SA se détaille comme suit:

Date	Quantité	Valeur nominale en CHF
Emission du 25 juin 1999	40 000	200 000
Exercice au 31 décembre 1999	(8 000)	(40 000)
Emission du 12 avril 2000	78 000	390 000
Exercice au 31 décembre 2000	(8 000)	(40 000)
Exercice au 31 mars 2001	(4 210)*	(21 050)
Exercice au 31 décembre 2001	(8 000)	(40 000)
Exercice au 30 juin 2003	(3 895)	(19 475)
Exercice au 30 juin 2004	(6 180)	(30 900)
Solde au 31 décembre 2004	**79 715	398 575

*(842 options à CHF 25 ou 4 210 actions à CHF 5.-)

** dont 78 000 options émises et 1 715 non émises

7.2 Transactions sur actions propres

Durant l'exercice 2004, la société a effectué, à travers l'une de ses filiales, les transactions suivantes sur ses propres actions.

	Achat		Vente	
	Quantité	Prix unitaire moyen en CHF	Quantité	Prix unitaire moyen en CHF
Janvier	50	39,00	50	41,50
Février	1 123	38,10	20	39,70
Mars	1 570	34,82	32	36,25
Avril	871	29,94	887	30,67
Mai	147	27,90	111	31,50
Juin	–	0,00	1 342	30,45
Juillet	9	25,00	0	0,00
Août	25	23,50	0	0,00
Septembre	–	0,00	10	27,50
Novembre	2 000	25,25	400	25,50
Décembre	1 080	21,59	0	0,00

Dans le but de maintenir la liquidité sur le marché boursier, Agefi Groupe SA a confié le négoce de ses propres actions à une société dont l'un des associés est administrateur d'Agefi Groupe SA.

Au 31 décembre 2004, le Groupe détenait 7 855 actions propres pour un montant total de CHF 242 974. Conformément aux normes IFRS, ces actions sont évaluées à leur coût d'acquisition au 31.12.2004 selon la méthode FIFO (First In First Out) et sont portées en diminution des fonds propres. Les gains et pertes réalisés lors de la vente d'actions propres figurent également dans les fonds propres

7.3 Actionnaires importants

Aux 31 décembre 2004 et 2003, les actionnaires suivants détenaient plus de 5% du capital d'Agefi Groupe SA:

	2004		2003	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Alain Fabarez	320 000	38,17	320 000	38,45
Kairos Fund Limited	114 494	13,66	114 494	13,76

Au 31 décembre 2004, le Groupe avait une créance de CHF 75 182 envers Alain Fabarez. Ce montant a été remboursé le 19 avril 2005.

8. Impôts

Les mouvements des provisions pour impôts courants et différés se détaillent comme suit:

En francs suisses	Impôts courants	Impôts différés passifs	Impôts différés actifs	Total
Solde au 1.1.03	533 472	60 774	-	594 246
Remboursements nets en 2003 (y compris impôts sur le capital)	278 443	-	-	278 443
Impôts sur le capital	21 430	-	-	21 430
Impôts sur le bénéfice	54 775	10 204	(280 496)	(215 517)
Solde au 31.12.03	888 120	70 978	(280 496)	678 602
Paiements en 2004 (y compris impôts sur le capital)	(901 594)	-	-	(901 594)
Impôts sur le capital	10 046	-	-	10 046
Impôts sur le bénéfice	62 383	(56 835)	40 434	45 982
Solde au 31.12.04	58 955	14 143	240 062	(166 964)

En 2004, la charge d'impôt liée à l'activité abandonnée s'élève à CHF 0.- (2003: CHF 117 000). Au 31 décembre 2004, la provision pour impôts différés représente la charge d'impôts calculée sur une dette pour abonnements à servir admise fiscalement et extournée lors de la consolidation. La différence entre le taux d'imposition sur le profit du Groupe et le taux théorique en Suisse, dans le canton concerné, se détaille comme suit:

En francs suisses	2004	2003
Charge fiscale selon taux théorique (23,4%)	(402 129)	(258 522)
Provision sur perte fiscale reportable	391 137	53 611
Ajustement impôts exercices antérieurs	56 974	-
Reprise de provision sur perte fiscale	-	(10 606)
Charge fiscale effective	45 982	(215 517)

Le Groupe a des pertes fiscales reportables s'élevant à CHF 3 109 848 (2003: CHF 1 487 816). Les économies d'impôts qui résulteraient de l'utilisation de ces pertes reportables s'élèvent à CHF 728 897. L'impôt différé actif y relatif n'a été reconnu que dans les cas où la réalisation des économies d'impôts afférentes a été jugé probable. Au 31 décembre 2004, la société a reconnu un impôt différé actif net de CHF 240 062 sur la base de la mise en place dès le premier trimestre 2005 d'un important plan de restructuration. L'impôt différé passif calculé sur une provision pour débiteurs douteux admise fiscalement a été extourné.

Les reports de pertes fiscales seront échues entre 2005 et 2011.

Conformément à l'engagement pris en 1999, Alain Fabarez a pris à sa charge les reprises d'impôts relatives aux exercices antérieurs à l'entrée en bourse d'Agefi Groupe SA et non provisionné à cette date, soit CHF 75 182.

9. Emprunts bancaires

Le Groupe dispose de lignes de crédit pour un total de CHF 850 000. Au 31 décembre 2004, ces lignes n'étaient pas utilisées.

10. Instruments financiers

10.1 Estimation des justes valeurs

Les instruments financiers du Groupe qui ne sont pas évalués aux justes valeurs comprennent les disponibilités, les titres, les débiteurs, les participations non consolidées, les autres actifs financiers et les fournisseurs. La valeur au bilan des disponibilités est proche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers. De même, la valeur historique des débiteurs et des fournisseurs est proche de la juste valeur en raison des conditions usuelles de crédits appliqués. Les titres et les participations non consolidés sont évalués au prix d'acquisition en l'ab-

sence de marché liquide. Si le Groupe contrôle plus de 20% d'une participation, celle-ci est évaluée selon la méthode de la mise en équivalence.

10.2 Risque de crédit

Les actifs qui exposent le groupe au risque de crédit comprennent les disponibilités, les débiteurs, la créance actionnaire, les autres actifs circulants, les participations non consolidées, les titres mis en équivalence et les autres actifs financiers. Le risque de crédit maximum auquel le groupe est confronté correspond par conséquent à la somme de tous ces postes, ce qui représentait un montant total de CHF 4 898 010 au 31 décembre 2004 (2003: CHF 7 071 840). Aucun risque de crédit significatif n'est concentré sur une seule contrepartie ou groupe de contrepartie sauf les disponibilités déposées auprès d'une banque de premier rang. Le Groupe cherche à limiter le risque de crédit en plaçant les fonds à court terme auprès d'établissements bancaires de premier ordre et en transférant son risque de crédit sur une société d'affacturage.

10.3 Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est financé au moyen de fonds propres. Les liquidités du groupe sont placées en dépôts à court terme rémunérés aux taux du marché.

11. Chiffre d'affaires, net

Le tableau suivant présente le détail du chiffre d'affaires pour les exercices 2004 et 2003:

en francs suisses	2004	2003
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Kiosques	513 435	596 540
Abonnements	2 491 069	2 702 900
Sous-total kiosques et abonnements	3 004 504	3 299 440
Commissions sur ventes en kiosque	(196 771)	(237 349)
	2 807 733	3 062 091
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Publicité	9 450 379	9 264 134
Commissions sur publicité	(2 641 131)	(2 517 257)
	6 809 248	6 746 877
Produits divers	1 451 705	837 794
Total des revenus nets des activités continues	11 068 686	10 646 762

Le montant des contre-affaires comptabilisé durant l'exercice 2004 s'élève à CHF 1 024 000 (2003: CHF 1 277 500). Durant l'exercice 2004, des contre-affaires pour un montant de CHF 333 418 ont été réalisés avec la filiale Academy & Finance SA (2003: CHF 325 942).

12. Salaires et charges sociales

Tous les employés sont affiliés à une caisse de pension conforme aux conditions et pratiques locales. Les coûts liés à la prévoyance professionnelle sont comptabilisés en charge. Cette charge s'élève en 2004 à CHF 229 688 (2003: CHF 241 610). Au 31 décembre 2004, le total des charges de personnel et des charges sociales s'élèvent à CHF 5 242 003 pour les activités continues (2003: CHF 5 298 652).

Le nombre d'employés du Groupe en 2004 et 2003 était le suivant:

	31.12.2004	31.12.2003
Collaborateurs directs	68	59
Collaborateurs indirects	30	31
	98	90

Le Groupe sous-traite le poste de directeur financier à Pennone & Partners SA, dont Robert Pennone est président du conseil d'administration

et indirectement actionnaire minoritaire. Pour les exercices 2003 et 2004, la rémunération annuelle de Pennone & Partners SA s'est élevée à CHF 48 000.

L'Etude ZPG Ziegler, Poncet Grumbach Carrard Luscher, dans laquelle Charles Poncet est associé, conduit diverses procédures pour le compte du Groupe Agefi ou lui donne occasionnellement des conseils juridiques. A ce titre, elle a perçu des honoraires de CHF 40 000 pendant l'année 2004.

Les options accordées aux membres du conseil d'administration, aux collaborateurs, et exercées au 31 décembre 2004 n'ont eu aucune influence sur le compte de résultat à l'exception des charges sociales y afférentes (voir note 7).

Durant l'exercice 2004, 2 750 options ont été accordées aux membres du conseil d'administration (1 600) et à la direction (1 150), aux mêmes conditions que celles accordées aux collaborateurs.

13. Résultats financiers nets

Les résultats financiers nets se décomposent comme suit:

en francs suisses	2004	2003
Intérêts créanciers	7 791	8 178
Intérêts débiteurs et frais bancaires	(4 233)	(5 947)
Autres résultats financiers	-	(20 000)
	3 558	(17 769)

14. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2004, les engagements de loyer du Groupe s'élèvent jusqu'en 2006 à CHF 527 922 (2003: CHF 865 262), dont CHF 411 336 à moins d'un an (2003: CHF 413 153).

Durant l'exercice 2004, les charges de loyer se sont élevées à CHF 430 852 (2003: CHF 369 166).

15. Résultat sur activités abandonnées

Success & Career

Le Groupe a acquis, durant l'exercice 2002, 47% de la société Success & Career SA, Genève active dans l'organisation de forum d'étudiants et l'édition du guide «objectif Emploi» et pour lequel un montant de CHF 1 240 000 a été payé. Les résultats de la société n'ayant pas atteint les objectifs fixés lors de l'acquisition, le Groupe a décidé de cesser cette activité en décembre 2002. Agefi Groupe a demandé l'annulation de la convention d'achat et réclamé la restitution du prix payé par demande arbitrale. Le tribunal a partiellement confirmé la demande d'Agefi Groupe en fixant le montant à restituer à CHF 500 000.

Le résultat sur activités abandonnées se détaille comme suit:

	2004	2003
Restitution partielle de l'investissement Success & Career	-	500 000
Résultat net, activités abandonnées	-	500 000

La charge d'impôt liée à l'activité abandonnée en 2004 s'élevait à CHF 0.- (2003: charge de CHF 117 000).

16. Evénement subséquent

Durant le premier trimestre 2005, le Groupe a initié un important plan de restructuration visant à améliorer la structure de ses coûts de production. Ces mesures concernent principalement les charges salariales, les prestations de sous-traitance et les coûts de fabrication.

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale des actionnaires d'Agefi Groupe SA, Lausanne

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan consolidé, compte de profits et pertes consolidé, tableau de flux de trésorerie consolidé, mouvement des fonds propres consolidé et annexe relative aux comptes annuels consolidés (pages 22 à 33) d'Agefi Groupe SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse ainsi que selon les «International Standards of Auditing» (ISA) émises par l'«International Federation of Accountants» (IFAC). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe au 31 décembre 2004 en conformité avec les «International Financial Reporting Standards» (IFRS) adoptés par l'«International Accounting Standard Board» (IASB) et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA
Mike Sills

M. Sills

Claude Bocqueraz

C. Bocqueraz

Genève, le 28 avril 2005

Bilan

au 31 décembre 2004

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

ACTIFS

en francs suisses

Notes

31.12.2004

31.12.2003

ACTIFS IMMOBILISÉS

Participations	2	1 790 675	1 793 175
Créance société affiliée, postposée		300 000	–
Immobilisations incorporelles		–	50 000
Total des actifs immobilisés		2 090 675	1 843 175

ACTIFS CIRCULANTS

Débiteurs		9 291	15 909
Créance société affiliée		2 400 000	2 700 000
Actifs transitoires		9 311	11 360
Disponibilités		426 015	628 881
Total des actifs circulants		2 844 617	3 356 150
		4 935 292	5 199 325

PASSIFS

FONDS PROPRES

Capital-actions	3	4 191 425	4 160 525
Réserve générale	3	83 000	75 000
Réserve pour actions propres	3	242 974	155 485
Bénéfice au bilan	3	312 924	659 290
Total des fonds propres		4 830 323	5 050 300

FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME

Fournisseurs		61 506	27 528
Passifs transitoires		43 463	44 463
Provision pour impôts		–	77 034
Total des fonds étrangers à court terme		104 969	149 025
		4 935 292	5 199 325

(L'annexe relative aux comptes annuels fait partie intégrante des comptes annuels.)

Compte de profits et pertes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

en francs suisses	2004	2003
PRODUITS		
Chiffre d'affaires net	104 865	87 546
Produits financiers	831	338
Autre produit	-	500 000
Total des produits	105 696	587 884
CHARGES		
Frais généraux	(283 962)	(248 062)
Charges financières	(784)	(459)
Pertes sur titres	-	(20 000)
Amortissements	(50 000)	(50 000)
Provision sur participation	(13 800)	(42 500)
Impôts	(8 027)	(70 264)
Total des charges	(356 573)	(431 285)
(Perte)/Bénéfice de l'exercice	(250 877)	156 599
BÉNÉFICE AU BILAN AU DÉBUT DE L'EXERCICE	659 290	269 155
Attribution à la réserve générale	(8 000)	(24 000)
(Dotation)/Dissolution à la réserve pour actions propres	(87 489)	257 536
BÉNÉFICE AU BILAN À LA FIN DE L'EXERCICE	312 924	659 290

(L'annexe relative aux comptes annuels fait partie intégrante des comptes annuels.)

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Le conseil d'administration propose de reporter le bénéfice disponible au 31 décembre 2004 s'élevant à CHF 312 924 sur l'exercice 2005.

Annexe relative aux comptes annuels au 31 décembre 2004

1. Introduction

Les états financiers d'Agefi Groupe SA ont été établis selon les principes régis par le Code des obligations suisse.

2. Liste des participations

Les participations sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des provisions nécessaires.

Nom	Lieu	Activité	%	2004 (CHF)	%	2003 (CHF)
Agefi Société de l'agence économique et financière SA	Lausanne	Edition	100,0	1 560 675	100,0	1 560 675
Agefi.Com SA	Genève	Informations financières via internet	100,0	130 000	100,0	130 000
Publications Financières LSI SA	Genève	Edition	100,0	100 000	100,0	100 000
Future(e)s Sarl	Paris	Edition	100,0	-	100,0	-
Academy & Finance SA	Genève	Organisation de séminaires	22,5	-	22,5	2 500
				1 790 675		1793 175

3. Capital-actions et bénéfice au bilan

Le capital-actions de CHF 4 191 425 se compose de 838 285 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 5.-.

Les mouvements intervenus durant l'exercice sont les suivants:

	Capital-actions	Réserve générale	Réserve pour actions propres	Bénéfice au bilan	Total
<i>en francs suisses</i>					
Solde au 1er janvier 2003	4 141 050	51 000	413 021	269 155	4 874 226
Exercice d'options de collaborateurs	19 475	-	-	-	19 475
Dotation à la réserve générale	-	24 000	-	(24 000)	-
Dissolution de la réserve pour actions propres	-	-	(257 536)	257 536	-
Bénéfice net de l'exercice	-	-	-	156 599	156 599
Solde au 1er janvier 2004	4 160 525	75 000	155 485	659 290	5 050 300
Exercice d'options de collaborateurs	30 900	-	-	-	30 900
Dotation à la réserve générale	-	8 000	-	(8 000)	-
Dotation à la réserve pour actions propres	-	-	87 489	(87 489)	-
Perte nette de l'exercice	-	-	-	(250 877)	(250 877)
Solde au 31 décembre 2004	4 191 425	83 000	242 974	312 924	4 830 323

4. Capital conditionnel

Le 25 juin 1999, Agefi Groupe SA avait créé un capital conditionnel de CHF 200 000 pour l'émission de 8 000 options en faveur des collaborateurs et des membres du conseil d'administration sur une période de cinq ans. Au cours de chacun des exercices 1999 et 2000, 1 600 options ont été exercées au prix de CHF 25. Au cours de l'exercice 2001, 8 842 options ont été distribuées (842 exercées au prix de CHF 25, et 8 000 exercées au prix de CHF 5.-). Au 31 décembre 2001, suite au split des actions (cinq nouvelles pour une ancienne), le nombre d'options restantes pouvant être distribuées aux collaborateurs s'élevait à 11 790 exerçables au prix de CHF 5.- chacune. Durant l'exercice 2003, 3 895 options donnant droit chacune à une action ont été distribuées et exercées au prix de CHF 5.-. Durant l'exercice 2004, 6 180 options donnant droit chacune à une action ont été distribuées et exercées au prix de CHF 5.-.

Lors de la constitution, avec Class Editori Spa, Milan, de la filiale commune AgefiClass SA (joint venture), Agefi Groupe SA a créé, le 12 avril 2000, un nouveau capital conditionnel de CHF 390 000 au plus destiné à couvrir l'émission de 15 600 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25 chacune. Toutes les options sont conférées à Class Editori Spa, Milan. Le prix d'exercice des options est de CHF 475 chacune, dont à déduire le quart du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements de la société AgefiClass SA, Lausanne. Les options peuvent être exercées à partir de l'année comptable 2000, jusqu'à l'exercice 2006 d'AgefiClass SA. Suite au split des actions (cinq nouvelles actions pour une ancienne), le nombre d'options conférées à Class Editori Spa s'élève à 78 000, au prix de CHF 95 chacune.

Au 31 décembre 2004, le capital conditionnel d'Agefi Groupe SA se détaille comme suit:

Date	Quantité	Valeur nominale en CHF
Emission du 25 juin 1999	40 000	200 000
Exercice au 31 décembre 1999	(8 000)	(40 000)
Emission du 12 avril 2000	78 000	390 000
Exercice au 31 décembre 2000	(8 000)	(40 000)
Exercice au 31 mars 2001	(4 210)*	(21 050)
Exercice au 31 décembre 2001	(8 000)	(40 000)
Exercice au 30 juin 2003	(3 895)	(19 475)
Exercice au 30 juin 2004	(6 180)	(30 900)
Solde au 31 décembre 2004	**79 715	398 575

*(842 options à CHF 25 ou 4 210 actions à CHF 5.-)

** dont 78 000 options émises et 1 715 non émises

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale des actionnaires d'Agefi Groupe SA, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe (pages 37 à 40) d'Agefi Groupe SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

ERNST & YOUNG SA

Mike Sills
(Responsable du mandat)



Claude Bocqueraz



Genève, le 28 avril 2005

Les produits

Agefi Groupe SA - En bref

Agefi Groupe est un groupe de presse et d'édition, indépendant et dédié au monde de l'économie et de la finance en Suisse romande. Grâce à ses nombreuses publications de qualité et sa proximité directe avec les enjeux régionaux et nationaux de notre marché, Agefi Groupe est la composante romande indispensable à une vision globale et exhaustive du paysage économique suisse. L'Agefi Groupe SA est un lien permanent entre l'information économique et les décideurs romands.

Gagner puis dépenser intelligemment son argent: c'est sur cette idée simple mais porteuse d'envies que se développe la gamme de produits offerte par Agefi Groupe.

L'AGEFI, le quotidien suisse de l'économie

Avec un tirage de 10 000 exemplaires, du lundi au vendredi, *L'Agefi* s'est imposé auprès des décideurs économiques comme le journal romand de référence.

L'Agefi propose quotidiennement un contenu à forte valeur ajoutée grâce à son originalité, ses exclusivités rédactionnelles et la pertinence du traitement de l'information par des journalistes de renom. L'avènement de sa nouvelle formule en 2004 a permis à *L'Agefi* de consolider ses positions et de devenir, à l'instar de bien des titres renommés en Europe, le «salmon economic paper» du marché de la presse romande. A ce titre, il demeure un des leaders de la presse financière suisse avec la *NZZ* ou *Finanz & Wirtschaft* pour la partie allemande de notre territoire.

L'Agefi est un titre progressiste dont la majorité des lecteurs se situe dans les classes identifiées par la REMP comme leaders et top leaders. Sa pénétration sur le segment apprécié des leaders est stabilisée à 12,3% alors qu'elle augmente à 16,9% sur le potentiel hautement qualitatif des top leaders.

L'Agefi possède un lectorat fidèle tant auprès des entreprises que sur le plan des lecteurs individuels. Très concernés par les thèmes de l'économie, de la bourse

et de la finance, les lecteurs et lectrices de *L'Agefi* se sentent également impliqués dans la politique régionale, nationale et internationale, dans les nouveaux savoirs et dans le développement des PME en proximité de notre marché. Ils n'oublient pas néanmoins d'être concernés par les domaines du luxe, des loisirs de prestige, des voyages et demeurent avides de nouveautés sur le plan sociétal ou technologique. Transitionnels ou sédentaires – dans le cadre familial – ces personnes sont actives, modernes, fortes consommatrices de médias et recherchant en permanence des informations porteuses de sens.

AS - L'AGEFI SERVICES, les cahiers thématiques

L'Agefi Groupe publie un cahier thématique mensuel, *AS*, tiré à 49 000 exemplaires (distribué avec le journal ainsi qu'aux dirigeants économiques romands, avocats, notaires, etc.). Ce cahier, au contenu de haute qualité, comprend systématiquement du rédactionnel sur le monde de la création romande ainsi que sur les marchés de l'immobilier et de l'emploi.

AE - L'AGEFI ÉVASION, le magazine luxe de L'AGEFI

Le magazine *Agefi Evasion* paraît six fois par an et traite du luxe dans tous ses états: les nouveaux produits, les people and gossips, les dernières tendances, la mode, le bien-être et les voyages, rien ne lui échappe. Le magazine est diffusé à 49 000 exemplaires (distribué aux abonnés de *L'Agefi*, vendu séparément par abonnements, à travers le fichier des clientes et clients du Bon Génie et dans des lieux sélectionnés de manière qualitative).

AM - Agefi Magazine, les magazines thématiques complémentaires du quotidien

Agefi Magazine paraît cinq fois l'an et traite majoritairement de thématiques économiques et financières. Ces suppléments mettent, au profit des lecteurs et

annonceurs, les centres de compétence du groupe sur les fonds de placement, la création d'entreprises, les technologies, la haute finance et plus spécifiquement sur la *Journée des Banquiers*. *Agefi Magazine* propose un environnement rédactionnel à forte valeur ajoutée, permettant d'être exhaustif sur le plan du contenu tout en valorisant à l'optimal les annonceurs et leurs communications de marque. *Agefi Magazine* est distribué avec *L'Agefi* - aux abonnés et ventes en kiosque.

Swiss Financial Year Book, le guide des banques et instituts financiers en Suisse

Chaque année, notre groupe de presse publie ce guide de référence pour la place financière suisse. Le *Swiss Financial Year Book* se présente sous forme papier et contient l'ensemble des données indispensables aux spécialistes intéressés par le marché financier suisse.

www.agefi.com, le web économique romand - la e-Brand de L'AGEFI

Notre plate-forme web offre de nombreux avantages aux internautes des communautés de l'information financière et économique. Une navigabilité facilitée, un contenu riche et réactualisé en permanence sont autant d'atouts pour cette agora virtuelle de notre groupe.

Les communautés fréquentant notre site sont différentes et complémentaires aux lecteurs de nos différents produits. Plus jeunes, plus diversifiés et plus cosmopolites, ils utilisent notre e-Brand agefi.com en privilégiant l'accès aux news de *L'Agefi*, à nos archives et notre base de données d'offres d'emploi exclusive. De nombreux partenariats et liens avec des acteurs incontournables de nos marchés rendent ce site particulièrement vivant et séduisant. L'augmentation de trafic de 25% observée courant 2004 est une preuve irréfutable du succès de ce type de connexion. De nouvelles alternatives dans ce domaine seront prochainement offertes à toutes nos communautés captives.

Lignes des contacts

Agefi Groupe SA
Rue de Genève 17
Case postale 5031
1002 Lausanne
Tél. +41 21 331 41 41
Fax +41 21 331 41 10
info@agefi.com

Service abonnements (web ou papier):
abo@agefi.com

Finance
CFO - Direct mail: g.gard@agefi.com

Annonceurs et publicité
info@mediapresse.ch

www.agefi.com
m.favre@agefi.com

Lignes de fonds de placement:
fondsdeplacement@agefi.com

Newsletter de *L'Agefi*

Si vous souhaitez vous abonner gratuitement à notre Newsletter quotidienne en ligne, envoyez-nous un email à l'adresse suivante:
newsletter.info@agefi.com